



Bienvenue au Ponton des GLÉNANS à Paris



YANN LENOTTE
RESPONSABLE FORMATION
*Chère adhérente,
cher adhérent...*

*Vous trouverez
dans cette fiche*

*toutes les informations nécessaires
pour préparer votre cours. Nous
vous remercions de la lire attenti-
vement, ainsi que le Guide du sta-
giaire et le mémoire de frais qui
vous sont adressés.*

*Vous avez choisi de participer à
nos cours théoriques et vous avez
raison. Les connaissances que vous
allez acquérir sont tout à fait com-
plémentaires de la pratique et
vous seront très utiles lors de vos
futurs navigations. En effet, c'est
cet aller / retour entre la théorie et
la pratique qui vous permettra
d'optimiser votre formation et de
progresser encore plus vite.
À très bientôt...*



VOTRE COURS

EXTENSION HAUTURIÈRE

- Type : Cours théorique à Paris
- Durée : 12 heures 30 de théorie

INFORMATIONS PRATIQUES

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS : Le 1er jour de votre cours (voir mémoire de frais) au Ponton des Glénans situé sur la Seine (voir ci-dessous - accès par la rue Eugène Poubelle à l'angle du 9 quai Louis Blériot, puis souterrain) :

- À 19h30 pour les cours qui se déroulent en semaine.
- À 8h30 pour les cours qui se déroulent le week-end.

HORAIRES DES COURS :

- Pour les formations en semaine, les cours se déroulent de 19h30 à 22h00 (5 sessions de 2h30).
- Pour les formations en week-end, les cours se déroulent les samedi et dimanche de 8h30 à 17h00 (pauses incluses).

LE PROGRAMME DE VOTRE COURS : Cours de préparation à l'épreuve théorique de l'extension hauturière du permis plaisance à moteur, autorisant la navigation sur des navires de toutes catégories, de jour comme de nuit, sans limitation de distance d'un abri.

Condition requise : être titulaire du permis plaisance à moteur ou du permis côtier (ex permis A).

MATÉRIEL À PRÉVOIR : Un support de cours vous sera remis au début de la formation, nous vous invitons à prévoir de quoi prendre des notes.

Vous devez également avoir : une règle de Cras, un compas à pointe sèche, une carte 9999, un crayon gras et une calculatrice.

INSCRIPTION À L'EXAMEN : Votre dossier d'inscription doit être constitué et déposé complet dès que possible, aux Glénans, pour être enregistré auprès du Service de la Navigation de la Seine. Vous trouverez ci-joint, la liste des pièces à fournir.

L'âge minimum pour se présenter aux examens des permis est de 16 ans.

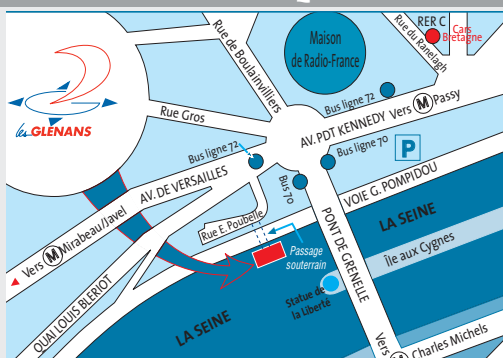
Les prix indiqués ne prennent pas en compte les timbres fiscaux (38,00 euros, tarif en vigueur au 01/01/2008)

EN COMPLÉMENT DE CE COURS :

- Stages pratiques : toutes les stages croisière permettent de mettre en application les connaissances acquises.
- Cours théoriques : excellent complément, les cours "Certificat Restreint de Radiotéléphoniste" et "Météo marine" propose des connaissances complémentaires pour être un équipier performant et polyvalent.

Pour nous contacter : tél. 01 53 92 86 00 (puis 2, puis 3 - e-mail : courstheo@glenans.asso.fr)

LES GLÉNANS - QUAI LOUIS BLÉRIOT - 75016 PARIS - TÉL. 01 53 92 86 00 - WWW.GLENANS.ASSO.FR



ACCÈS MÉTRO :

Charles Michel-ligne 10, Passy-ligne 6, Mirabeau-ligne 10.

ACCÈS RER :

Ligne C station Kennedy Radio France (la plus proche) ou Javel.

ACCÈS BUS :

N° 70 Pont de Grenelle - Maurice Bourdet ou n° 72 Radio-France - Pont de Grenelle.

FICHE PRATIQUE “EXTENTION HAUTURIÈRE”

Dossier d'inscription :

Votre dossier d'inscription est à déposer complet aux Glénans au plus tard 48 heures avant le premier jour de votre formation). Vous trouverez ci-joint la liste des pièces à fournir. Vous pouvez nous le faire parvenir par courrier à l'adresse suivante : Les Glénans, Quai Louis Blériot, 75781 Paris Cedex 16.

Formation théorique:

Voir au recto de cette fiche.

L'examen :

L'examen à lieu au Service de la Navigation de la Seine, 24 quai d'Austerlitz Paris 13ème.

Il dure 1h30, est organisé en semaine, entre 9h et 17h (environ 2 journées d'examen par mois sont organisées). L'horaire de l'examen n'est connu qu'après dépôt du dossier complet par les Glénans auprès de l'administration. La confirmation de la date et de l'heure de l'examen est envoyée par les Glénans par mail.



Matériel à prévoir pour l'examen :

Un règle de navigation, une carte marine 9999, un compas pointe sèche (ou compas d'écolier), un crayon gras, une gomme.

A cas où ... :

En cas d'échec à la l'examen, vous devez re-fournir 38 euros de timbres fiscaux, pour pouvoir être réinscrit à une nouvelle session d'examen.

Délivrance du permis :

Le permis définitif est envoyé automatiquement, par le Service de navigation de la Seine, chez le stagiaire dans un délai de 1 mois.



DEMANDE D'INSCRIPTION A UNE EXTENSION DU PERMIS DE CONDUIRE DES BATEAUX DE PLAISANCE A MOTEUR

- Eaux Maritimes** EXTENSION « Hauturière »
 Eaux Intérieures EXTENSION « GRANDE PLAISANCE Eaux intérieures »

Textes de référence :

- Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.
- Arrêté du 28 septembre 2007 relatif au permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur, à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner.

M. Mme Mlle

Nom :
(suivi du nom d'époux s'il y a lieu)

Prénoms :
(au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le À

Nationalité :

Adresse :
.....
.....

N° du candidat(e) : ! _ ! _ ! _ ! _ ! _ ! _ ! _ ! _ ! (renseignement à fournir par l'établissement de formation)

Composition du dossier d'inscription

- la présente demande complétée
- un timbre fiscal correspondant au droit d'examen
- une photographie d'identité récente et en couleur (1)
- original du titre permettant l'inscription à l'extension et éventuellement des autres titres

(1) Les titulaires d'un permis délivré après le 1er janvier 2008 en sont dispensés.

Je soussigné(e), candidat(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts.

À , le **Signature**

Timbre fiscal
Droit d'examen
Tarif au 1er janvier 2008

38 € (à coller)